

MONNAIES ALTERNATIVES, MAIS À QUOI ?

JUIN 2023



Financité

Même s'il ne s'agit pas nécessairement de nouvelles « monnaies », le nombre de monnaies (non officielles sans être illégales) est en augmentation. En tout cas, elles bénéficient d'un certain intérêt du public et des médias. Chacune se présente à la fois comme une « monnaie » mais aussi comme une « alternative ». Après avoir défini la notion de monnaie, il est dès lors important de se demander vis-à-vis de quoi elles sont des alternatives, car derrière cette appellation se cache de nombreuses différences de projets.

En quelques mots :

- La monnaie n'est pas un outil neutre.
- Face à l'instabilité monétaire, mais aussi face aux critiques du circuit monétaire actuel trop enclin à servir les détenteurs de capitaux et la spéculation, plusieurs initiatives monétaires se développent y compris en Belgique et revendiquent plus ou moins ouvertement leur dimension alternative.
- Sans entrer dans le détail de chaque monnaie, cette analyse compare le Bitcoin, la June, le J.E.U., les Monnaies locales et citoyennes (MLC) afin de mettre en avant ce à quoi elles sont/seraient des alternatives.
- Nous concluons par l'euro numérique qui pourrait être malgré les apparences et son côté monnaie publique, être une monnaie alternative.

Mots clés liés à cette analyse : monnaie, monnaies alternatives.

Introduction

La monnaie est tellement présente dans nos vies, même quand on en manque, que son existence nous semble naturelle. On réduit dès lors souvent « juste » cet outil d'échange à son montant. Éventuellement, on choisit tel ou tel mode de paiement selon sa facilité d'usage, mais souvent sans aucune considération de la nature de la monnaie utilisée ni de ses impacts.

Or, la monnaie n'a rien de naturel ou de spontané. Elle est un outil créé de toutes pièces. Cela signifie non seulement que chaque monnaie a une utilité et des objectifs particuliers, mais aussi que chaque système monétaire est contrôlable et modifiable. Il n'y a donc pas de fatalité monétaire. Mais pour permettre aux consommateur·ice·s de choisir leurs monnaies comme ils·elles choisissent leurs produits, leurs marques, leurs magasins et/ou leur producteur·ice·s ; il est essentiel de déconstruire la croyance selon laquelle une monnaie est neutre.

Cette analyse se veut un outil de comparaison des principales monnaies alternatives accessibles en Belgique. Elle n'a pas la prétention de donner une vue pointue sur chacune d'entre elles. Vous ne trouverez donc dans les lignes qui suivent qu'une brève présentation des initiatives qui, nous l'espérons, vous invitera à aller plus loin

Monnaies alternatives, mais à quoi ?

dans la découverte de ces dernières.

1 Ne dites pas « la » mais « les » monnaies

Dans cette analyse, nous utiliserons le terme monnaie pour différents systèmes d'échanges. Cependant, il faut rappeler que le terme « monnaie » est limité aux États, qui seuls ont le droit de battre monnaie, c'est-à-dire de la créer (en or, en papier, voire de manière numérique) et d'en imposer l'usage, par exemple dans le commerce ou encore pour payer ses impôts. En ce sens, la June, le Bitcoin, le J.E.U. et les Monnaies locales et citoyennes (MLC) décrites plus loin ne sont pas des monnaies mais bien des bons d'échanges, qui ne fonctionnent que sur base de l'accord des deux parties. Alors que vous ne pouvez refuser un paiement en monnaie officielle (monnaie d'État), personne ne peut vous imposer une vente en June, ni en MLC.

De même nous parlons ici des types de monnaies, de leur mécanisme et non pas du volume de celles-ci, laissant ainsi les notions et le débat sur la création monétaire par les banques commerciales aux analyses précédentes et à venir.

Commençons par dire ce que la monnaie n'est pas.

- Non, la monnaie, que ce soit une pièce Créséide¹ frappée plus de 500 ans avant JC, un billet de 20 euros actuel ou celle sur mon compte en banque, n'est pas une version améliorée du troc qui aurait, comme on nous l'apprend à tort à l'école, disparu face la modernité de la monnaie. Monnaie et troc sont deux systèmes d'échanges différents qui eux-mêmes coexistent encore aujourd'hui avec d'autres² principes comme la réciprocité, la redistribution, le don avec ou sans contre don, ...
- Non, les monnaies alternatives ne sont pas des outils limités aux périodes de crise.
- Non, la coexistence de monnaies différentes n'a jamais cessé, même si l'Europe est passé à la monnaie unique en 2000.

La diversité monétaire, tout comme la diversité des modes d'échanges est profitable à l'économie, et à la satisfaction des besoins de la population et de la société. Cette diversité implique forcément des différences entre ces outils monétaires et donc, de ce que l'on peut légitimement attendre d'eux spécifiquement.

De manière plus théorique, il est généralement accepté (déjà à l'époque de Socrate

¹ Cette monnaie, attribuée au roi Crésus, est la plus vieille monnaie « or » dont on ait trace / voir p4 : <https://www.nbbmuseum.be/sites/default/files/2021-04/FR%20carnet%20HIST%282%29%20.pdf>

² Voir l'étude de nos amis de SAW-B « Le prix Juste : et si on prenait le problème à la racine », octobre 2019, <https://prixjuste.be/actualites/etude-du-saw-b-le-prix-juste-et-si-on-prenait-le-probleme-a-la-racine/>

comme le précise Ariane Tichit³) qu'une monnaie a trois fonctions qu'elle exerce toujours, mais pas nécessairement à part égale selon la nature de la monnaie, comme nous le verrons plus loin. On peut dès lors résumer la monnaie comme étant un support qui joue le rôle :

- d'unité de mesure permettant par exemple de comparer les prix ou encore la quantité de monnaie qu'il vous faut disposer pour vous permettre un achat.
- d'unité d'échange permettant d'obtenir des choses allant d'une pomme à une usine de confiture.
- d'unité de stock, que ce soit juste durant quelques jours dans votre portefeuille, ou à plus long terme pour vos vieux jours via de l'épargne, voire de l'investissement spéculatif ou non.

2 Quelques exemples de monnaies alternatives

Par facilité pour les lecteur·ice·s ne connaissant pas nécessairement les monnaies que nous allons évoquer, nous commençons ici par les initiatives monétaires qui nous semblent les plus proches de l'euro. Cet ordre n'est donc pas un classement de l'avis de pertinence, ni de préférence de Financité vis-à-vis de ces alternatives.

Chacune de ces monnaies mériterait d'ailleurs une analyse unique à son propos afin d'en présenter les détails au lieu, comme dans ce texte, de se limiter à la mise en lumière de la manière dont chacune pense représenter une alternative.

Il est essentiel de souligner que chacune de ces monnaies part du principe (au moins à sa création) que la monnaie est un enjeu sociétal et donc citoyen. Dès lors, le débat et le contrôle de la monnaie ne doit pas être limité aux économistes et au monde politique ; raison pour laquelle les citoyen·ne·s aussi peuvent faire des propositions en la matière.

2.1. Les Monnaies Locales et Citoyennes (MLC)

En un mot

La monnaie locale et citoyenne⁴ s'obtient en échange d'un montant équivalent en euro qui est versé à une ASBL qui gère « sa » monnaie sur un territoire de vie cohérent prédéfini (de par la langue, la culture, la géographie, ...). Les montants en MLC sont destinés à rester en circulation dans un réseau limité de partenaires

³ Ariane Tichit Maître de conférences à l'Université d'Auvergne et autrice de « Les monnaies alternatives : de la diversité monétaire à la diversité économie », Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « L'opportune », 2021, <https://journals.openedition.org/lectures/51170>

⁴ Rapport sur les monnaies locales et citoyenne en Belgique en 2022, Financité, mars 2022, <https://www.financite.be/fr/referance/rapport-sur-les-monnaies-locales-citoyennes-en-belgique-2022>

volontaires qui adhèrent à la charte de valeurs de l'ASBL.

Au 31 décembre 2022, comme le présente le baromètre de monnaies locales et citoyennes⁵, 17 MLC étaient en circulation en Fédération Wallonie-Bruxelles pour un total de plus de 812 000 équivalents euros. A cette date, plus de 1 300 prestataires acceptent une de ces MLC afin de créer un cercle économique et écologique vertueux.

Ce mécanisme de MLC permet à la fois

1. que la somme transformée en MLC (en cash ou de manière numérique) ne circule « que » dans le réseau de partenaires acceptés par les membres de l'ASBL. La richesse ne s'évade donc pas au bout du monde. Ce réseau est basé sur une charte de valeurs propres à cette monnaie mais souvent très similaire de MLC en MLC.
2. que le montant en euro soit gardé en réserve sous forme de dépôt ou de placement non risqué dans des banques et/ou coopératives finançant la transition.

Choisir de l'utiliser, qu'est-ce que ça change ?

Au travers de cette mécanique de « simple conversion » d'euros en MLC, les acteur·ice·s de ces monnaies tentent de proposer une alternative à la fois

1. à la mondialisation excessive. En effet, vu que ces unités ne sont pas acceptées partout, elles se concentrent dans le réseau des partenaires et renforcent la production, le savoir-faire et le partage local de la richesse.
2. à la spéculation vu que la MLC « kidnappe » des euros et les maintient hors du système bancaire classique dans lequel 95 % des échanges servent à des opérations sur les marchés financiers alimentant ainsi l'économie virtuelle au détriment de l'économie réelle. Bien que locales, les MLC se veulent donc aussi un outil de résistance globale à la financiarisation de la société.

2.2. Le Bitcoin

En un mot

Le Bitcoin est une cryptomonnaie. Elle est donc totalement virtuelle et émise sur base de règles suivies par un algorithme, c'est-à-dire un programme géré par un ou des ordinateurs, mais imaginé (jusqu'ici) par un ou des humains⁶.

⁵ Baromètre 2022 de monnaies locales et citoyennes, Financité, mars 2022, <https://www.financite.be/fr/referenc/barometre-des-monnaies-locales-et-citoyennes-2022>

⁶ En attendant Chat GPT, les algorithmes sont écrits par des humains. Cependant, si la création du Bitcoin est attribuée à Nakamoto Satoshi, il s'agit là d'un pseudonyme. Le, ou les créateur·ice·s du Bitcoin sont toujours non identifié·e·s. Voir la série documentaire « Le mystère Satoshi » sur ARTE, <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-021581/le-mystere-satoshi/>

Monnaies alternatives, mais à quoi ?

Vous pouvez donc acheter des Bitcoins sur internet en échange d'euros, de dollars, ou autres, auprès de toute personne ou plateforme qui en vend. Lors d'une transaction en Bitcoin, ce ne sont pas les « responsables » du Bitcoin (qui n'est d'ailleurs pas une entreprise et n'a aucun statut) qui prennent en charge la validation de vos échanges, ni la validation de la création de nouveaux Bitcoin. Il s'agit d'une gestion décentralisée, c'est-à-dire que tant pour l'émission (selon les règles prévues par l'algorithme) que pour le contrôle des échanges, ce sont les ordinateurs d'autres usagers qui contrôlent et valident les opérations (contre rémunération) grâce à un système de « blockchain » assez complexe, mais assez sûr finalement⁷.

Bien que chacun·e ne soit identifié·e que par l'intermédiaire d'un pseudonyme, l'ensemble du système se veut transparent afin notamment que tout le monde puisse participer à la course (énergivore) du contrôle décentralisé des opérations. Toutes les transactions sont donc en libre accès et consultables via internet, même si cela nécessite une bonne connaissance informatique pour pouvoir s'y retrouver.

Du point de vue de Financité⁸, les caractéristiques d'usage, mais aussi la nature concurrentielle et très instable du Bitcoin, ne fait pas de cet outil une monnaie (d'échange) et encore moins un outil de réappropriation économique par les citoyen·ne·s. Avoir été (sans doute) créé par un·e citoyen·ne ne fait pas de facto de chaque outil, un outil vertueux servant l'intérêt général.

Il s'agit pour nous d'un actif financier que l'on achète avec le but quasi unique de faire une plus-value lors de sa revente. Cependant, sa création peu après la crise financière de 2008 témoigne tout de même d'une recherche d'alternative au système monétaire actuel, et l'initiative est issue (sans doute) d'un ou de citoyen·ne·s et non d'un État ou d'une entreprise.

Les médias présentent (à tort d'après nous) le Bitcoin comme une monnaie et ce terme s'est imposé auprès du grand public. Nous l'intégrons donc à notre analyse, non pas à contre cœur, mais aussi avec l'objectif de mettre en avant le manque global d'éducation financière menant à ce manque de discernement.

Choisir de l'utiliser, qu'est-ce que ça change ?

Les capacités de s'enrichir via de très gros gains ne font évidemment pas du Bitcoin une solution à la pauvreté vu que le bitcoin nécessite d'avoir déjà de gros moyens,

⁷ « La technologie blockchain : support d'innovation en matière d'assurance », Financité, mars 2018, <https://www.financite.be/fr/reference/la-technologie-blockchain-support-dinnovation-en-matiere-dassurance>

⁸ « Bitcoin : investisseur sensible s'abstenir », Financité, mars 2018, <https://www.financite.be/fr/reference/bitcoin-investisseur-sensible-sabstenir>

Monnaies alternatives, mais à quoi ?

L'usage et la nature instable du Bitcoin n'en font pas une monnaie d'échange.

mais aussi et surtout qu'il représente un réel risque pour toutes les investisseurs. Il ne faut pas oublier que comme le Bitcoin ne fait l'objet d'aucune contre-partie ni garantie, l'hypothèse qu'à un moment plus personne n'en veuille et qu'il n'ait plus aucune valeur n'est pas nulle.

Le Bitcoin se veut donc une alternative par le fait qu'il est géré de manière décentralisée et se trouve hors du contrôle bancaire et/ou de la BCE. De fait, les acteurs ne se connaissent pas et ne savent pas s'organiser afin de modifier le système comme le ferait un gouvernement ou la direction d'une banque commerciale. Cela protège donc les usagers de changements de règles du jeu (taux directeurs, quantité de retraits, dévaluation...) par décision unilatérale de l'organe central, mais pas d'une déperdition de valeur brutale en dehors de toute logique de régulation, stabilisation des marchés comme pourrait le faire une banque centrale. De plus, vous l'aurez compris, vous ne déclarez pas vos Bitcoin aux contributions (ni la June ni le J.E.U. cependant / mais bien la monnaie locale en votre possession).

Enfin, avant de devenir un objet de spéculation, le Bitcoin se voulait un outil de réduction de coût pour les utilisateurs. En effet, beaucoup de gens voient dans cette absence de centralisation, une alternative au risque que les États (ou banques privées) ne conditionnent l'accès, voire confisquent l'argent sur nos comptes. De même, en étant une « monnaie » mondialisée et numérique, le bitcoin aurait permis d'éviter les frais de change entre deux monnaies nationales. Cependant les achats en Bitcoin étant peu nombreux vu la volatilité de celui-ci, cette alternative aux frais de change et taxes d'États est assez théorique.

En quelque sorte, pour les personnes qui y voient un modèle alternatif (et pas juste une opportunité financière) le Bitcoin remplace le risque de l'intervention de l'État, par le risque, notamment de panique, du marché.

2.3. La June

En un mot

La Ĝ1 (dites June⁹) est une cryptomonnaie créée en 2017. Elle a été élaborée par Stéphane Laborde et repose sur son livre « la théorie relative de la monnaie »¹⁰ paru en 2010. Comme le Bitcoin, son algorithme est accessible à toute personne un peu aguerrie à ce type de langage. Mais les deux modèles sont néanmoins forts distincts. En effet, les Junistes utilisent leur monnaie pour des achats, et non pour une conversion en euro ou dollars, bien que cela ne soit pas interdit vu que la June laisse

⁹ La June / <https://infojune.fr/fr/>

¹⁰ La théorie relative de la monnaie / <https://monnaie-libre.fr/comprendre/>

La June est basée sur l'émission d'un dividende universel.

la liberté à chacun·e d'agir, et ne comporte que peu de règles.

De plus, la June est basée sur l'émission d'un dividende universel, sagement calculé dans une optique de répartition juste de la masse monétaire, pour permettre à chacun·e de vivre de manière décente. Ce sont donc des unités de compte de June, sans contrepartie en euro ou autre, qui arrivent tous les jours en même quantité sur le compte de chacun·e. La seule condition pour recevoir ce montant est de se faire reconnaître par cinq autres membres du réseau (dite toile de confiance) comme étant bel et bien un individu. Ensuite, vous pouvez utiliser librement vos Junes comme bon vous semble auprès de toute personne qui les acceptent, et ce, même si celle-ci n'est pas encore dans le réseau (dans ce cas, elle ne reçoit alors pas de dividende universel mais peut disposer d'un portefeuille en June). N'étant pas liée à l'euro, la fixation des prix se fait en totale liberté entre les acteur·ice·s.

La June est aussi appelée monnaie libre de par sa volonté à la fois de libre accès et de libre usage, mais aussi d'indépendance totale vis-à-vis des États et/ou du système financier. Ces caractéristiques la rendent assez attractive pour certains milieux libertariens et cyberpunk¹¹.

Choisir de l'utiliser, qu'est-ce que ça change ?

La June se veut d'abord un outil hors système et basée sur les libertés : de choisir son système monétaire, d'utiliser ses ressources, d'estimer la valeur économique, d'échanger et de comptabiliser. On peut y voir évidemment une critique globale de l'État et de l'euro, mais il s'agit aussi de créer une mécanique résiliente, qui serait totalement à l'abri en cas de choc ou de chute des autres système monétaires.

Au travers son mécanisme d'émission de dividende universel, elle vise aussi la réduction des inégalités allant à l'encontre du modèle financier dominant avantageant les détenteurs de capitaux.

En Belgique, plusieurs groupes actifs organisent localement des « G marché » afin de développer également un réseau plus local de Junistes plus à même de créer une communauté de valeurs humaines plutôt qu'une communauté d'utilisateur·ice·s via plateformes numériques d'échanges. Ces démarches récentes positionnent aussi cette monnaie dans le champ du soutien à la production locale et au recentrage de nos échanges.

¹¹ Cyberpunk / <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cyberpunk>

2.4. Le J.E.U

En un mot

Ces initiales sont l'anagramme des mots : Jardin d'Échange Universe¹² et correspondent à un système monétaire « mondial » (pour reprendre le slogan du site) créé par Daniel Fargeas en 1998. Comme la June, il s'agit d'une monnaie sans contrepartie et dont l'objectif n'est pas d'être convertie en euro ou autre.

Cette monnaie se veut être une monnaie temps, c'est-à-dire dont la fixation de la valeur et du prix se fait prioritairement en référence au temps nécessaire à la production. Le J.E.U. promeut la souveraineté individuelle comme principale valeur, et permet donc à chacun·e de fixer la valeur qu'il·elle souhaite afin d'être reconnu·e dans l'échange.

La particularité est qu'il s'agit d'un simple chéquier papier que les 2 parties complètent l'une pour l'autre pour acter la transaction une fois conclue (voyant ainsi le solde de l'autre et les transactions précédentes). Dès lors, vous pouvez commencer par acheter en J.E.U. sans en avoir, et ainsi faire tourner le système avant de produire à votre tour de quoi échanger (l'idée étant tout de même d'apporter de l'eau au moulin et de ne pas faire « que » consommer). Si vous êtes en négatif, vous ne payez cependant aucun intérêt.

Dans ce cas, ce sont les échanges qui créent la monnaie et non l'inverse. Souveraineté oblige, il n'y a d'ailleurs pas d'autorité centrale qui validerait, limiterait les J.E.U. créés par chacun·e. Toute transaction ne se règle qu'entre échangeur·euse·s concerné·e·s.

Comme la June, divers marchés commencent à s'organiser pour faciliter la rencontre des utilisateur·ice·s et leur permettre de créer des liens et faire des échanges au-delà du marché.

Choisir de l'utiliser, qu'est-ce que ça change ?

Mis à part l'absence de dividende universel créé automatiquement et son côté exclusivement sous format papier, le J.E.U. est assez proche de la June dans son utilisation libre via un système indépendant du système monétaire actuel considéré comme inégalitaire.

Si le choix du chéquier papier (extrêmement limitant pour l'usage) peut paraître à contre-courant de notre époque et des « facilités modernes », il impose en fait une mise en relation plus forte, plus humaine lors d'échanges. Comme pour les MLC, son

¹² Le J.E.U. / <https://lejeu.org/>

réseau limité force à la réflexion lors de son usage et au partage de sens entre les acteur·ice·s. Outre le partage de la richesse (matérielle et relationnelle), le J.E.U. permet de visibiliser et valoriser au travers de la monnaie des savoirs faire invisibilisés par le modèle économique comme de la cuisine, du jardinage, de la garde des enfants des voisin·ne·s. Cependant, si visibiliser ces tâches est important, il ne faut pas pour autant oublier qu'il n'est pas souhaitable non plus de tout financiariser, mais ce n'est pas l'objectif du J.E.U.

3 L'euro numérique fait-il partie du lot ?

Nous ne pouvons terminer ce survol des monnaies alternatives sans faire écho au projet d'Euro numérique en préparation actuellement.

Il s'agit dans ce cas d'une monnaie publique et non d'une initiative privée.

Bien entendu, il s'agit dans ce cas d'une monnaie publique (officielle) et non d'une initiative privée comme celles présentées plus haut. Cependant, cet euro numérique pourrait être émis par la Banque centrale européenne (BCE) directement vers les citoyen·nes et entreprises. Ce qui serait une nouveauté vu qu'actuellement (et pour faire court), l'argent numérique que nous utilisons via nos cartes et autres applications bancaires, est émis par la banque commerciale où nous sommes client·e·s. En effet, les montants sur mon compte sont une dette de ma banque vers moi. Elle me garantit qu'en échange des montants sur mon compte, je pourrai avoir des billets de la BCE.

Par contre, les billets d'euro que j'ai en poche, eux sont une dette « garantie » par la BCE elle-même, ce qui est le plus haut degré de garantie. Bien entendu et particulièrement depuis que le dollar et les autres monnaies ne sont plus garanties en or, cela ne fonctionne que sur base de la confiance en l'institution émettrice vu qu'en gros, un billet de 20 euros est garanti par 20 euros.

Au départ de cette différence de nature entre les billets d'euros et les montants inscrits sur mon compte bancaire, l'euro numérique pourrait donc être une nouvelle monnaie, à la fois publique (garantie par la BCE) et à la fois numérique.

Dès lors, le choix de la BCE d'émettre un euro numérique pourrait être un changement majeur dans le système monétaire et pourrait/devrait être construit comme une monnaie alternative dont l'usage aurait des vertus différentes de celle des euros actuels.

Si de nombreuses négociations sont en cours, elles ne sont pas rassurantes à ce stade.

Conclusion

Si vous êtes persuadé·e qu'acheter local, acheter éthique, acheter sans emballage... est essentiel, il est tout aussi essentiel d'intégrer le choix du type de monnaie dans

Monnaies alternatives, mais à quoi ?

vos critères de consommation responsable. De plus, à l'époque où le mot résilience est sur toutes les lèvres, développer une diversité monétaire est indispensable tant sur le plan économique que politique et démocratique.

En faisant le choix d'utiliser un ou plusieurs de ces systèmes d'échange, non seulement vous servez des objectifs qui vous tiennent à cœur et que l'euro a tendance à desservir (comme l'économie locale, le respect de l'environnement, la liberté d'usage...), mais vous envoyez également un message de soutien aux porteur·euse·s de ces initiatives et les visibilisez à votre tour auprès de votre réseau.

A l'opposé du soutien à ces initiatives, vous envoyez aussi un message politique de « boycott » ou de « désengagement » partiel de l'euro vu les défauts de son système (qui privilégie à la fois l'économie virtuelle, les investissements fossiles et les personnes qui détiennent déjà des capitaux). Il revient aux autorités politiques et économiques de prendre en compte votre message : la monnaie n'est pas neutre et actuellement l'euro ne sert pas l'intérêt général.

Chaque « monnaie », de par sa nature et ses fonctions a des objectifs particuliers qui font qu'un même montant échangé n'a pas le même impact en Euro, en Bitcoin, en Euro ou en Monnaie locale et citoyenne.

Dès lors, en plus de choisir les produits que vous achetez, choisir la monnaie avec laquelle vous payez est un acte politique accessible de plus en plus facilement.

Didier Palange
Juin 2023

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, le mémorandum Financité « *52 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen·ne·s* »¹³ plaide pour.

Placer les monnaies locales et citoyennes au cœur des politiques de développement local

Financité demande aux autorités régionales et communales de placer les monnaies locales et citoyennes au cœur des politiques de développement local pour favoriser les filières de circuits courts et les alternatives de consommation, d'épargne et de production locales, équitables, durables, saines et transparentes.

Financité demande aux autorités régionales et communales de soutenir le développement des monnaies locales et citoyennes avec des mesures concrètes comme, par exemple, le paiement des primes des pouvoirs locaux en monnaies locales et citoyennes, l'émission de chèques locaux libellés en monnaies locales et citoyennes, l'acceptation de celles-ci pour les paiements à réaliser auprès des pouvoirs locaux ou l'organisation de comptoirs de change

Se faire payer son salaire et ses chèques repas en monnaie locale et citoyenne

Financité demande aux autorités fédérales d'adapter le cadre légal, notamment en offrant la possibilité de payer une partie des salaires en monnaie locale et citoyenne moyennant l'accord du salarié et d'émettre des chèques-repas libellés en monnaie locale et citoyenne.

¹³ Mémorandum pour les élections 2024,
<https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/memorandum-2023-web.pdf>

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.